

N  **N**

AU PERMIS DE TUER



GRANDE MARCHÉ NATIONALE UNITAIRE
LE 20 SEPTEMBRE 2026

SAVE  **STOP AUX VIOLENCES D'ÉTAT**

NON AU PERMIS DE TUER

20 SEPTEMBRE 2026 MARCHÉ NATIONALE UNITAIRE 11H Place des ÉPARS Chartres

Plus de 730 000 personnes ont signé la pétition contre la proposition de loi instaurant une présomption d'usage légitime de l'arme. Si ce chiffre suffisait à ouvrir un débat à l'Assemblée ; la pétition a été clôturée sans discussion.

Refuser d'entendre 730 000 citoyens est un choix politique.

Depuis 2017 et l'adoption de l'article L.435-1 du Code de la sécurité intérieure, au moins trente-cinq occupants de véhicules ont été tués par des tirs policiers lors de refus d'obtempérer, sans bilan dressé. La proposition de loi n°691 vient approfondir ce cadre en créant une protection des policiers telle qu'après un tir mortel il n'y aura plus d'enquête, plus de placement du policier en garde-à-vue, pas de collecte de preuves. C'est l'impunité que ce texte renforce. La garde à vue n'est pas une sanction, mais un acte d'enquête qui permet d'empêcher la concertation des suspects pour rechercher la vérité. Cette loi viendrait imposer la vérité : le policier a toujours eu raison de tirer.

A Chartres, nous tenons à nous inscrire dans cette journée nationale. Nous sommes inquiets par la banalisation des idées de l'extrême droite et conscients de la dangerosité de ce genre de lois, déjà adoptées par tous les gouvernements successifs pour permettre de mettre en place des politiques répressives et meurtrières.

Nous savons qui sont les personnes visées par ces politiques et les premières victimes des violences policières : les jeunes racisés des quartiers populaires ainsi que les personnes migrantes, rendus corps d'exceptions par le pouvoir et les médias. Nous devons faire face à une violence qui s'abat également sur toutes celles et ceux qui protestent, gilets jaunes ou militants écologistes notamment, mais aussi à l'acharnement judiciaire contre des militants syndicaux ou politiques. Nous sommes toutes et tous concerné.e.s.

Le pouvoir a franchi un seuil. la société aussi. L'un cherche à inscrire l'exception dans la loi. L'autre refuse qu'elle devienne la norme.

REJOIGNEZ LA MARCHÉ

**Pour retrouver les villes mobilisées, les lieux et les horaires,
rendez-vous sur notre page :**

